

Francis VAYEUR - Comment citer les noms d'auteurs dans une bibliographie ?  
- juillet 2008

## Comment citer les noms d'auteurs dans une bibliographie ?

### Message Initial

**Philippe JULVE, le 20 décembre 2006**

Je voudrais savoir s'il existe une norme internationale pour la citation de plusieurs auteurs, dans une bibliographie. Exemples :

Schtroumpf, J.H.J, Kloum, K., Ye-Tchuan, Z., Ding-Dong, P., 2006.

ou

Schtroumpf, J.H.J, K. Kloum, Z. Ye-Tchuan & P. Ding-Dong, 2006.

Certains auteurs citent également les prénoms féminins en entier et non en initiales. Pour les prénoms composés doit-on écrire : J.-M. ou J.M. ? Pour les patronymes inversés des asiatiques que doit-on faire ? Quant aux noms doubles espagnols on trouve Rivas-Martinez et Rivas Goday ; et pour les particules "de Foucault" mais "Vanden Berghen". Bref y'a-t-il une logique, des recommandations, ou est-ce au choix de l'auteur ? Enfin quid des signes diacritiques dans les bibliographies ? Bref qu'en est-il, selon les codes ?

### Réponses à la question

**Eric IMBERT, le 20 décembre 2006**

NON... Le format dépend de la revue...

**Michel CHAUVET, le 20 décembre 2006**

Je crains malheureusement qu'il y ait plusieurs normes, chaque revue scientifique utilisant la sienne ! De plus, les sciences humaines ont des normes différentes... C'est pourquoi les logiciels de BD spécialisés dans la biblio offrent la possibilité de définir plusieurs formats d'exportation.

Pour ce qui est des particules, le problème se complique avec les migrations humaines. Pour un Néerlandais, il est évident que van den Berghen se classe à B, et que les particules ne comptent pas. Mais si la famille a émigré aux Etats-Unis, cela n'a plus de sens en anglais, et on trouvera le nom classé à V.

Le problème se complique encore plus quand on a des noms transcrits ou translittérés venant du russe, de l'arabe, du hindi... Chaque langue a sa norme.

C'est la bouteille à l'encre. Bon courage, mais c'est pas sympa de déclencher une avalanche de messages juste avant Noël sur un sujet aussi chiant ; -)

## Jacques MELOT, le 21 décembre 2006

[Philippe.JULVE ] *Je voudrais savoir s'il existe une norme internationale pour la citation de plusieurs auteurs, dans une bibliographie. Exemples :*

*Schtroumpf, J.H.J, Kloum, K., Ye-Tchuan, Z., Ding-Dong, P., 2006.ou*

*Schtroumpf, J.H.J, K. Kloum, Z. Ye-Tchuan & P. Ding-Dong, 2006.*

[J. M.] La seconde est la seule correcte. La première est fréquente (plus que la seconde, hélas), mais constitue une faute : dans l'édition le confort du typographe ne passe jamais avant les règles de la typographie et de la composition. Or c'est bien de cela qu'il s'agit ici. L'ordre naturel à respecter est J. H. J. Schtroumpf, K. Kloum, etc. et il y a inversion du nom de famille et du groupe des initiales des prénoms du premier auteur - et de celui-là seul - pour les besoins du tri alphabétique sur les noms (le tri alphabétique est un artifice destiné à faciliter et accélérer la recherche d'un nom et la présence des initiales devant le nom du premier auteur ne pourrait que ralentir la recherche contrairement au but poursuivi). Dans un sommaire, où l'ordre alphabétique n'entre pas en ligne de compte, l'ordre normal doit être rétabli : J. H. J. Schtroumpf, K. Kloum, etc. (et non plus Schtroumpf, J. H. J. Schtroumpf, K. Kloum, etc.). Il faut une raison pour inverser la syntaxe d'un nom et cette raison n'existe que pour le nom du premier auteur cité dans le cas d'un tri alphabétique sur les noms.

La suppression des espaces entre les initiales est une mauvaise pratique (contraire aux règles typographiques) et ne se fait pas dans les travaux soignés (cf. International Code of botanical nomenclature, le Bulletin de la Société mycologique de France, etc.). Même chose pour la pratique anglaise moderne qui consiste à supprimer les points d'abréviation suivant les initiales. Donc J. H. J. Schtroumpf, non J.H.J. Schtroumpf ni J H J Schtroumpf.

Le reste est beaucoup moins codifié ou même pas du tout, tel, par exemple, l'emplacement de la Le et les ponctuations qui l'entourent.

[P.J] *Certains auteurs citent également les prénoms féminins en entier et non en initiales.*

[J. M.] Passez moi l'expression, mais il y a des cons partout (et je b... pèse mes mots). Ils ne constituent pas un modèle. (J'espère bien que quelques uns me liront.)< /p>

En principe tous les prénoms devraient être donnés au long. Mais, par raison de cohérence, c'est bien sûr tous ou aucun. Du reste les femmes sont aussi des hommes, ne l'oublions pas, et il n'y aucune raison valable pour qu'elles bénéficient d'un régime de faveur, ou même simplement particulier, dans la mesure où la « parité » est respectée. Le beurre et l'argent du beurre ? Non, pas question.

Il y a des cas particuliers. Il faut, par exemple, savoir que les Islandais n'ont en général pas de nom de famille, leur nom se réduisant à leur prénom, auquel on ajoute une indication de filiation : ils indiquent de qui ils sont le fils ou la fille en donnant le prénom du père, plus rarement de la mère (et exceptionnellement des deux) en le faisant suivre de -son (fils de) s'il s'agit d'un homme, de -dóttir (fille de) s'il s'agit d'une femme. Exemple : Steingrímur Hrafnsson (Guerrier de pierre effrayant, fils de Corbeaux), Álfrheiður Steingrímisdóttir (Clarté d'elfe, fille de Guerrier de pierre effrayant). Dans le cas d'un Islandais, il faut laisser le nom en entier (prénom et indication de filiation) et classer alphabétiquement suivant le prénom, comme l'annuaire téléphonique islandais (on m'y trouve à Jacques et il a fallu que je paye pour figurer aussi à la lettre M, comme Melot).

Donc :

Hakadal, J. Etude sur les scorpions de Norvège. Hallgrímsson, cf. Helgi Hallgrímsson. Harter, H. K. Mon voyage à Formose. Helgi Hallgrímsson, J. Melot, Guðríður Gyða Eyjólfsdóttir, etc.

Champignons du croupion des moutons égarés en zone alpine. Hergård, H. H. Det var många år sedan... Etc.

[P.J] *Pour les prénoms composés doit-on écrire : J.-M. ou J.M. ?*

[J. M.] Cela dépend des langues et des conventions de chaque pays.

[P.J] *Pour les patronymes inversés des asiatiques que doit-on faire ?*

[J. M.] C'est la poisse. En principe, il faudrait effectivement tenir compte de l'ordre naturel dans toutes les langues, mais les Asiatiques, au moins lorsqu'ils publient avec des occidentaux, s'alignent sur ces derniers pour ce qui est de la syntaxe du nom.

Ensuite, connus sous leur nom écrit sous cette forme, ils continuent ainsi, même lorsqu'ils sont le seul auteur. De plus, savoir si un nom asiatique est présenté dans l'ordre naturel ou dans l'ordre inversé n'est pas facile à déterminer et l'on risque des erreurs en prenant des initiatives qui ne sont pas fondées sur une connaissance réelle des noms donnés dans les pays en question. Quand on pose la question aux auteurs concernés, dans bien des cas, on a l'impression qu'ils ne la comprennent même pas !

[P.J] *Quant aux noms doubles espagnols on trouve Rivas-Martinez et Rivas Goday ; et pour les particules "de Foucault" mais "Vanden Berghen". Bref y'a-t-il une logique, des recommandations, ou est-ce au choix de l'auteur ? Enfin quid des signes diacritiques dans les bibliographies ?*

[J. M.] Ici, par contre, la réponse est simple (même si l'exécution est une autre paire de manches et demande des compétences particulières) : Il faut reproduire scrupuleusement tous les caractères diacritiques et lettres spéciales (islandais, féroïen). Les titres en langues ne s'écrivant pas en caractères romans (grec, russe, japonais, chinois, coréen, etc.) doivent être reproduits avec la plus grande exactitude, dans leur système d'écriture - l'informatique moderne le permet désormais -, et sans leur imposer une humiliante traduction, a fortiori une traduction en anglais ! Du reste, si on le faisait, la cohérence imposerait de traduire tous les titres de travaux qui ne sont pas écrits dans notre langue : le spécialiste est supposé se débrouiller de toutes les langues, au besoin par le truchement d'une tierce personne dans le cas des langues peu usuelles dans son domaine.

[P.J] *Bref qu'en est-il, selon les codes ?*

[J. M.] Dans l'édition, on parle de marche : la marche est l'ensemble des conventions adoptées par une rédaction. Toute revue scientifique d'une certaine importance a une marche bien précise (qu'elle applique... en principe).

**Alain DOBIGNARD, le 21 décembre 2006**

A propos de Vanden BERGHEN C., auteur belge contemporain, si c'est le même que le mien, son patronyme s'écrit ainsi et doit être listé à la lettre V en bibliographie.

Au sujet des petites abréviations latines après des descriptions: mihi = moi-même, mais ej. = ?

Et au sujet de la terminaison « trix »: hystrix (« histrix » pour Isoètes est-il une faute), leucotryx, reptatrix, natrix (pour Ononis)...

J'imagine, qui a un rapport avec le piquant...

**Bernard PINOTEAU, le 21 décembre 2006**

Merci à Jacques MELOT. Voilà des réponses précises que je vais essayer d'appliquer

**Hervé GEORGET, le 22 décembre 2006**

Je m'excuse de mettre mon grain de sel dans un sujet aussi "pénible" pour quelques uns mais en ce qui concerne les particules, il existe une règle et en cas de doute, consulter un catalogue de bibliothèque en ligne (la BNF par ex.) permet de lever des doutes sur la façon d'entrer un auteur. Pour les plus accro, il existe une liste d'autorités appelée RAMEAU. A consulter sur le site de la BNF

**Jacques MELOT, le 22 décembre 2006**

Alain DOBIGNARD : *Au sujet des petites abréviations latines après des descriptions: mihi = moi-même, mais ej. = ?*

[J. M.] ejusdem, c'est-à-dire « du même ».

**Jacques Melot, le 22 Décembre 2006**

Alain DOBIGNARD : *Et au sujet de la terminaison "trix": hystrix ("histrix" pour Isoètes est-il une faute)*

[J. M.] Non, ce n'est pas une faute et ne doit donc pas être rectifié : la forme est attestée en latin médiéval ainsi qu'en latin botanique (cf. l'Encycl. méthodique de Lamarck et Poiret, par ex.)

Cf. Charles du FRESNE, seigneur du Cange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, vol. IV (publié pour la première fois au XVIIe siècle, vers 1680, il en existe des éditions plus récentes)

Alain Dobignard : *leucotryx, reptatrix, natrix (pour Ononis)...j'imagine, qui a un rapport avec le piquant...*

[J. M.] Ça ne manquerait pas de piquant, en effet... Malheureusement, non, -ix est un suffixe qui permet de former des substantifs (cf. radix, felix) et des adjectifs, et -trix en est un autre destiné à former des féminins (cf. obstetrix, etc.)

**Francis LAGARDE, le 22 décembre 2006**

Se référer à ses prédécesseurs (sérieux), à travers la BNF ou, d'articles, est un moyen simple de répondre à ses interrogations.

D'un autre côté, de temps en temps, il est bon d'approfondir le(s) sujet(s), ça ne fait de mal à personne.

**Jacques MELOT, le 22 décembre 2006**

Francis Lagarde : *Se référer à ses prédécesseurs (sérieux), à travers la BNF ou, d'articles, est un moyen simple de répondre à ses interrogations.*

[J. M.] Comme rien de ce qui est humain n'est réellement simple, ce n'est pas si simple, ne serait-ce que pour des questions de « marche » (cf. mon message précédent sur la question des citations), qui peuvent venir transcender les choses. Mais, oui, cela a au moins un caractère indicatif. Quoi qu'il en soit, mieux vaut, et de loin, confier ce genre de travail à des personnes expérimentées.

Francis Lagarde : *D'un autre côté, de temps en temps, il est bon d'approfondir le(s) sujet(s), ça ne fait de mal à personne.*

[J. M.] Pas besoin de se justifier. La botanique comporte de nombreux volets, y compris la manière de l'écrire - décisive ! Que ceux qui n'ont aucune dimension humaniste et préfèrent les « certitudes » du terre à terre aillent au diable ou, sans les envoyer si loin, qu'ils se gardent bien de la ramener, ce ne sont pas eux qui font les choses, celles qui restent et qu'ils... utilisent.

P.S.

Pendant que j'y suis, et toujours dans un esprit humaniste, en toute bonne humeur, puisque vous semblez à cheval sur les questions de correction grammaticale, orthographique, etc., ce « le(s) sujet(s) », sur un modèle hélas de plus en plus fréquemment utilisé, est une erreur : les parenthèses qui y sont utilisées le sont en contradiction complète avec leur usage normal, destinées qu'elles sont à insérer une information plus ou moins formulée facultative et syntaxiquement déconnectée du texte dans lesquelles elles sont insérées. Ici, la solution est simple : on consulte au besoin ce qui a été fait dans les livres à une époque où l'on ne se regardait pas marcher et on trouve que cela s'écrit « [...] il est bon d'approfondir le ou les sujets ». Écrire « [...] le(s) sujet(s) », c'est emprunter une marche spéciale, en l'occurrence celle des dictionnaires (par exemple) où l'écriture est en partie codifiée, ce qui ne fournit aucun guide pour la rédaction d'un texte destiné à un public et que l'on veut - du moins je l'espère ! - non rébarbatif.

## Auteurs

- Philippe JULVE
- Eric IMBERT
- Michel CHAUVET
- Jacques MELOT
- Alain DOBIGNARD
- Bernard PINOTEAU
- Hervé GEORGET
- Francis LAGARDE

Ces échanges ont été rassemblés par Francis VAYEUR en Juin 2008

Synthèse réalisée à partir d'échanges ayant eu lieu sur [tela-botanicae](#), forum des botanistes francophones, entre les 20 et 22 décembre 2006